

**Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER**  
**Préfète**  
**Préfecture de l'Ain**  
**45 Avenue Alsace Lorraine**  
**CS 80400**  
**01012 BOURG EN BRESSE Cedex**

Viriat, le 18 octobre 2022

Madame la Préfète,

L'inquiétude et la grogne montent dans les rangs des entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et du Paysage, de plus en plus lourdement impactées par les difficultés d'approvisionnement des stations-service de notre département.

Si le contexte perdure, plusieurs entreprises nous annoncent qu'elles vont devoir stopper leurs chantiers et mettre leurs salariés à l'arrêt, faute de pouvoir se déplacer.

La décision prise mardi 11 octobre 2022 par arrêté préfectoral d'interdire la vente et l'achat de carburant dans des récipients transportables, type jerrican rend la situation encore plus critique.

Il faut savoir que, dans notre activité quotidienne sur chantiers, nous devons alimenter nos engins thermiques (Bétonnières, tronçonneuses, découpeuses, plaques vibrantes, groupes électrogènes, tondeuses...) avec du carburant que nous transportons dans des contenants d'au moins vingt litres.

Ne pas lever cette interdiction, c'est empêcher la réalisation des chantiers et rajouter encore de l'instabilité à la bonne marche des entreprises, qui font toujours face à la pénurie de fournitures, à la flambée des prix et au manque de personnel.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Préfète, afin de minimiser les conséquences pour les entreprises de notre secteur, de bien vouloir mettre en place un dispositif dérogatoire dès à présent qui permettrait aux professionnels du BTP et du Paysage, sur présentation d'un justificatif d'activité, de continuer d'approvisionner des récipients en carburants nécessaires aux équipements sur chantiers comme l'ont d'ores et déjà prévu de nombreux départements.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour en discuter de vive voix, si vous le jugez utile.

En souhaitant que vous puissiez accéder au plus vite à notre demande, et vous remerciant pour l'attention portée à nos préoccupations,

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre plus sincère considération.

**Françoise DESPRET**  
**Présidente CNATP Ain**  
**Présidente Nationale**



**Eric DONETTI**  
**Président CAPEB Ain**

